



Une semaine des lycées professionnels sur fond de contestation de la réforme

Du 4 au 8 décembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale organise la Semaine des lycées pros. Sur fond de contestation de la réforme à venir. « La troisième édition de la semaine des lycées professionnels est organisée du lundi 4 au vendredi 8 décembre 2023. Elle a pour objectif de mieux les faire connaître à travers leur offre de formation, les diplômes et les métiers auxquels ils préparent » indique le site du ministère de l'Éducation nationale.

Plusieurs établissements présentent ainsi leur offre de formations au cours de la semaine :

L'accent sur de nouvelles mesures, très contestées

Cette édition doit par ailleurs « mettre l'accent sur les nouvelles mesures installées par la réforme des lycées professionnels : bureau des entreprises, allocation de PFMP, français et mathématiques en effectifs réduits » recommande le ministère. Or ces mesures – augmentations des stages dans la voie pro, mise en place des bureaux des entreprises- sont loin de faire l'unanimité dans le monde éducatif.

Cette semaine des lycées professionnels se déroule en effet sur fond de forte contestation de la réforme de la voie pro dans son ensemble, et plus récemment de celle des terminales pro à deux voies de Carole Grandjean prévue pour la rentrée 2024 :

« Depuis sa présentation par le Président de la République Emmanuel Macron à Saintes en mai 2023, la réforme de la voie professionnelle est fortement rejetée par les syndicats. Dans un communiqué commun publié le 15 novembre, une intersyndicale de l'enseignement professionnel appelle d'ailleurs les personnels à la grève le 12 décembre pour protester contre cette réforme. Après les annonces de la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels Carole Grandjean sur la refonte de la terminale ce 22 novembre, plusieurs syndicats ont réitéré leurs griefs.

Dans un communiqué publié le 24 novembre, le Snuep-FSU estime que la réforme de Carole Grandjean est « la copie de la réforme Blanquer en pire ». Le syndicat souligne par exemple qu'« en positionnant les épreuves [du bac] début mai et en supprimant drastiquement 85 heures d'enseignements professionnels en terminale, le ministère prend le risque inconsidéré d'augmenter l'échec des jeunes aux examens ».

Image d'accueil: Getty

